

et de la civilisation, vous perdez une valeur considérable, tant en perdant de l'emploi qu'en manquant de créer de la richesse. Il est très extraordinaire que le gouvernement ne puisse pousser cette politique un peu plus loin. Qu'il protège le billot d'orme, le billot de chêne, le billot de frêne et le tilleul, et tout ce qui est requis par le commerce, comme une partie de la meilleure richesse du pays. Nous débarrassons graduellement nos vastes forêts, qui sont la plus belle partie de la fortune que Dieu a donnée à ce pays. Nous défrichons rapidement nos forêts sans en retirer autre chose qu'une bien petite partie des bénéfices qu'elle devrait nous rapporter. Les Américains sont venus ici; ils ont pris possession de nos forêts; ils ont acheté nos coupes de bois au prix fixé par le gouvernement, et ils exportent notre bois à l'état brut par milliers de pieds. Que cela continue encore un certain temps et qu'on me dise où nous irons aboutir. Je désire insister pour convaincre le gouvernement qu'il ferait une grande erreur s'il ne reconnaissait pas qu'un changement sur cette question est de la plus haute importance pour le peuple. Il vaut bien mieux que nous gardions ces produits de notre pays pour les besoins de notre population. Mais si les Américains veulent les avoir, qu'ils paient le prix voulu et le droit d'exportation. Qu'on me permette de démontrer les effets de cette politique sur l'épinette qu'on a exportée en grande quantité en 1885 et en 1886. Je vois dans les Tableaux du commerce et de la navigation que l'on a exporté 11,165,000 pieds de bois valant \$49,474. Nous mettons un droit d'exportation d'une piastre par mille pieds là-dessus, et qu'avons-nous réalisé l'année dernière, d'après les Tableaux du commerce et de la navigation. Nous avons réalisé \$4.44 par mille pieds. En 1886, sous un tarif de \$1 par mille pieds, nous voyons que la production a augmenté considérablement; elle a atteint le chiffre de 17,566,000 pieds et réalisé \$2,016. Maintenant, voyons le résultat. Nous avons eu \$1.68 par mille pieds contre \$4.44 sans le droit d'exportation, et le trésor a recueilli une somme de pas moins de \$17,566. Si j'ajoutais le bardeau, qui doit nous donner un droit d'une piastre, nous aurions un droit d'exportation de \$20,000 sur ces articles qui, grâce au gouvernement, ont non seulement augmenté le revenu mais protègent le pays, tout en se vendant plus cher. Cette considération est très importante. Elle est digne de l'attention du gouvernement. Quand on présente une pétition signée par 2,000 personnes demandant qu'un droit d'exportation soit imposé sur les billots d'orme, de frêne et d'autres bois, à l'état brut—l'orme \$2.00, le frêne \$2.00, le tilleul \$1.50, par corde, etc.,—quand, dis-je, on présente une pétition signée par 2,000 colons du comté de Kent, voisin des Etats-Unis, où l'on a établi des moulins et des fabriques pour employer ce bois et où à cause de la loi actuelle concernant le commerce entre les Etats, on n'est plus capable de se procurer la matière première comme autrefois,—je dis que le devoir du gouvernement est tout tracé et qu'il n'a pas à hésiter. Les Américains sont forcés de venir ici. Ils nous ont arraché nos terres et ils ont acheté notre bois, et nous devrions tâcher d'obtenir d'eux une compensation. Il est temps que le gouvernement vienne à notre secours et dise aux Américains: Vous devez établir vos moulins dans ce pays; vous devez faire votre bardeau ici, etc.; et ensuite si vous l'exportez, notre population sera sur un pied d'égalité avec vous.

Quels sont les faits devant nous? Il y a 35 sociétés commerciales qui demandent l'imposition de ce droit. Ces sociétés représentent un capital de \$314,000; elles emploient 1,309 personnes, et ce qu'elles produisent annuellement vaut \$1,109,000. Ces citoyens qui vivent surtout dans l'ouest d'Ontario ont demandé au gouvernement d'imposer un droit et ils ont allégué que ce droit ne serait pas seulement favorable aux manufacturiers, mais qu'il favoriserait les intérêts des cultivateurs. Dans le comté de Kent, par exemple, où il y a des moulins, on paie les billots d'orme \$6.00 par mille pieds, tandis que dans le comté voisin d'Essex, où il n'y a

M. HESSON

presque pas de moulins, et où on a presque tout exporté le bois, les billots se vendent \$3.50, et les cultivateurs sont obligés d'attendre que les Américains aillent les acheter. Je parle ici dans les intérêts de gens qui ne semblent pas même comprendre que si les moulins américains étaient placés dans leur voisinage, cela serait avantageux pour eux et fournirait de l'emploi à leur capital et à leur industrie. Pour moi, cette question a une importance dont je suis vivement pénétré. Lorsque la question des droits sur le pin et l'épinette s'est présentée l'année dernière, j'ai été un de ceux qui se sont adressés au gouvernement à ce sujet. J'ai démontré par les Tableaux du commerce et de la navigation que nous aurions gagné \$20,000 par l'imposition de ce droit sur d'autres espèces de bois. Mon honorable ami, M. Perley, qui est dans le commerce, vous dira que, après tout, le droit n'a pas diminué le prix du bois. Je crois qu'il sera facile de vérifier cela. Ainsi, la députation n'aura pas le droit de conclure que l'augmentation a porté sur le bois en général ou sur les billots en particulier. Je dis qu'elle dépend de ceci: les Américains avaient coupé leur bois de construction. Ils avaient coupé 50,000,000 de pieds de bois qu'ils ne pouvaient exporter sans payer ce droit. J'étais alors en faveur de l'imposition d'un droit de \$2 par mille pieds, et je crois que le pays serait plus riche d'autant. Si ces billots n'avaient pas été exportés, nous aurions eu à les manufacturer pour l'usage de notre population et nous aurions pu exporter l'article manufacturé, ce qui aurait été beaucoup mieux. Je vais lire maintenant un télégramme qui a été envoyé à mon honorable ami de Hamilton (M. Brown) de Wallaceburg, le centre de cette partie du pays que ce droit intéresse le plus:

En 1879, il y avait à Sydenham un seul moulin employant environ un million de pieds annuellement. Prix payé pour les billots par les Américains, \$2.50. Il y a maintenant dix moulins qui emploient environ trente millions de pieds annuellement, le prix s'est élevé à \$5 par mille pieds; les produits des cultivateurs peuvent être vendus rapidement et leurs enfants trouvent de l'emploi à la maison. Dans le canton de Patterson, où il n'y a pas de moulins, le cultivateur reçoit \$3.50 par mille pieds des propriétaires de moulins américains. Ceux-ci seraient obligés de transporter leurs établissements au Canada ou de fermer leur manufacture. Le bill du commerce entre les Etats les empêcherait de retourner dans le Michigan. Le bois de construction est le capital du pays; pourquoi permettre aux moulins américains d'en recueillir le bénéfice. Comparez notre pétition couverte de plus de 2,000 noms, des cultivateurs surtout, avec la pétition de l'opposition couverte de 700 noms recueillis surtout dans la ville de Windsor, la localité de Patterson. On fait beaucoup de bardeau, ce qui donne beaucoup d'emploi aux hommes et empêche l'exportation en gros des billots. On augmentera la fabrication de ces articles, ce qui emploiera des hommes et des bateaux. Lorsque nous avons demandé un droit d'exportation, il y a cinq ans, les cultivateurs de cette localité y étaient opposés; maintenant ils le demandent tous. La même chose arriverait dans le canton de Patterson si l'on empêchait l'exportation. En moins de cinq ans, les propriétaires de moulins américains ont pris le bois de construction précieux qui se trouve sur une étendue de plusieurs milliers d'acres de terre bien avant les colons.

Cela est très sérieux. Si les Américains prennent notre bois de construction et s'ils ne nous laissent que des troncs d'arbres et des broussailles, nous savons quelles difficultés nous aurons quand les produits les plus riches du pays auront été enlevés. Nous connaissons la valeur du bois pour le Canada, spécialement à la frontière, dans le voisinage d'Essex et de Kent, et dans les comtés voisins, où l'on peut transporter le bois par eau aux moulins américains.

Un excellent homme d'affaires de Wallaceburg qui a un capital de \$85,000 et qui emploie 60 ou 70 hommes, nous a envoyé aujourd'hui un autre télégramme que voici:

Je viens d'être croyablement informé que trois manufacturiers américains avaient intention de transporter leurs établissements au Canada si le droit d'exportation avait été maintenu. Le gouvernement fait une grande erreur.

H. E. NORRIS.

Je demande pardon à la Chambre d'avoir occupé son attention si longtemps, mais cette question est d'une grande importance. J'ai ici une pétition représentant, comme je l'ai dit, un capital de \$1,000,000, et dans cette pétition, on nous représente que pendant que le bois se vend \$6 par mille